



Programme
LEADER
2023-2027



L'Europe s'engage sur le territoire de Seine-en-Bray



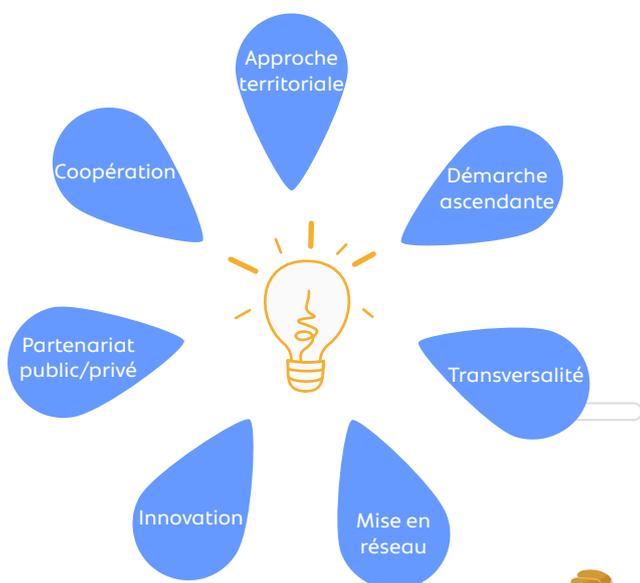
Le programme LEADER

En bref

Le programme **LEADER** (*Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale*) est un dispositif financier de l'Europe à destination des territoires ruraux. Il permet notamment de subventionner des projets locaux innovants. Ces projets doivent répondre à une stratégie multithématique autour de l'économie locale, de l'environnement, des mobilités, de l'attractivité (culture, tourisme...) ou encore des services à la population. Les territoires LEADER sont des laboratoires d'innovation, d'expérimentation, de développement durable et de mise en réseau des acteurs publics et privés.

Le **PETR du Pays de Bray** s'est associé à la **communauté de communes Inter Caux Vexin** pour créer le **GAL** (*Groupe d'action locale*) De Seine-en-Bray afin d'animer et gérer l'enveloppe financière au plus près des acteurs de ces territoires. Un comité de programmation, composé d'élus et d'acteurs privés, analyse et sélectionne les projets qui seront soutenus.

Les grands principes de LEADER



GAL DE SEINE-EN-BRAY

Une nouvelle programmation 2023-2027 autour d'une nouvelle stratégie locale de développement : « **Pour la résilience de notre écosystème rural** ».

Une enveloppe financière de près d'1.8 million d'euros pour la mise en œuvre de ce nouveau programme et le soutien de projets innovants, expérimentaux, structurants et fédérateurs pour notre territoire.

Cette nouvelle programmation est tournée vers 4 principales thématiques :

- Environnement (*page 4*)
- Filières économiques vertueuses (*page 5*)
- Mobilités (*page 6*)
- Dynamisation des centralités, culture, tourisme et services de proximité (*page 7*)



La vie d'un dossier LEADER



La publicité de l'Union européenne est une obligation pour les bénéficiaires d'une subvention européenne. Le non-respect de l'obligation de publicité pourra entraîner une pénalité financière.

Tous vos supports d'information, de communication et médias devront comporter les éléments suivants, dans cet ordre :

- L'emblème européen (drapeau) avec la mention « Cofinancé par l'Union Européenne »
- Le logo LEADER
- Le logo de la région Normandie
- Le logo du GAL De Seine-en-Bray
- Le logo du PETR du Pays de Bray
- Le logo de la communauté de communes de l'Inter Caux Vexin



Où doit être fait mention de ces logos ?

- Matériel acquis
- Sur la page du projet sur votre site internet
- Vos supports de communication papier et numérique
- Un panneau sur site pour les projets d'investissements (dès le début des travaux)

Pour plus d'information ou obtenir les logos, contactez votre référent LEADER.



Les pré-requis pour solliciter une subvention LEADER pour votre projet

- Le projet doit se réaliser sur le territoire du GAL De Seine-en-Bray
- Tous les plans de financement doivent comporter un financement public autre que le LEADER
- Le taux d'intervention maximum de LEADER est de 80% des dépenses **mais** avec des montants plafonds.
- Le projet doit être innovant, expérimental, fédérateur et apporter une réelle plus-value pour le territoire
- Il doit se rattacher à la stratégie locale de développement et aux fiches-actions thématiques
- Les porteurs publics et privés sont éligibles au programme LEADER

Fiche-action 1 Environnement

Préservation et valorisation du patrimoine naturel et environnemental

Le territoire du GAL De Seine-en-Bray est un des premiers réservoirs de biodiversité à l'échelle régionale. Ce patrimoine est un important levier de développement territorial. Il permet également d'améliorer la capacité de résilience environnementale du territoire face aux enjeux du changement climatique.

Quels types de projets sont concernés ?

- Amélioration de la connaissance naturaliste du territoire
- Préservation, protection et valorisation des espaces naturels remarquables
- Restauration et ouverture d'espaces naturels à vocation pédagogique et/ou touristique
- Projets culturels : évènementiels, expositions...
- Sensibilisation des acteurs aux enjeux environnementaux et climatiques

PLAFOND D'AIDE

60 000 €

Quelques exemples



DÉCOUVERTE DES MARAIS D'OLÉRON AVEC DES BARQUES À PROPULSION ÉLECTRIQUE

Porteur : Oléron Stand Up Paddle (entreprise)

Subvention : 11 120 €

Objet : matériel

Région : Pays de la Loire



GESTION DURABLE DES FORÊTS CÉVENOLES

Porteur : Groupement de développement forestier Gardois (association)

Subvention : 37 532 €

Objet : fonctionnement ; animations ; prestations ; communication

Région : Occitanie



FILM « DEMAIN L'ABEILLE : LA DETTE HUMAINE »

Porteur : Société Apicole de Haute-Normandie (SAHN) (association)

Subvention : 6 000 €

Objet : prestation ; film

Région : Normandie

Fiche-action 2

Filières économiques vertueuses

Filières économiques vertueuses valorisant les ressources locales et participant au développement durable du territoire

Agriculture, alimentation, filière bois-bocage-énergie, biodéchets, économie circulaire, nouvelles filières émergentes – ces filières économiques s'appuient sur des ressources locales. Elles façonnent les paysages, structurent l'économie et permettent au territoire d'être résilient face aux mutations socio-économiques. Elles représentent un réel levier de développement durable de Seine-en-Bray en réancrant localement ces filières économiques.

Quels types de projets sont concernés ?

- Outils collectifs et mutualisés structurant les filières alimentaires locales (ateliers...)
- Valorisation des productions identitaires locales
- Emergence de nouvelles filières économiques : économie circulaire, recyclage, réemploi...

PLAFOND D'AIDE

80 000 €

Quelques exemples



LES BUISSONNIÈRES – CRÉATION D'UNE ÉPICERIE VRAC ET MOBILE

Porteur : SARL Les Buissonnières (entreprise)

Subvention : 4 965 €

Dépenses : matériel ; équipement

Région : Normandie



DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE LOCALE DE PRODUCTION DE MATÉRIAUX EN TERRE CRUE

Porteur : Enerterre (association)

Subvention : 49 723 €

Dépenses : travaux d'aménagement ; matériel ; équipement

Région : Normandie



LA TORTUE MARAÎCHÈRE AQUAPONIQUE

Porteur : Paysans Terre-Mer (association)

Subvention : 30 340 €

Dépenses : matériel ; équipement

Région : Occitanie



Fiche-action 3 Mobilités

Une mobilité pour tous, adaptée aux enjeux socio-économiques et vectrice d'équilibre territorial

Le territoire de Seine-en-Bray, rural et peu dense, fait face à de nombreuses problématiques de mobilité : migrations pendulaires, besoins croissants de mobilité, difficultés d'accès aux services, isolement territorial. L'objectif est de soutenir l'ensemble des projets permettant de développer les mobilités actives, innovantes et alternatives à l'autosolisme tout en réduisant les besoins de mobilité.

Quels types de projets sont concernés ?

- Solutions innovantes et/ou expérimentales en matière de mobilité :
- Améliorer les axes et l'offre de mobilité existante
- Etudes, animation, sensibilisation et de mise en réseau des acteurs en faveur de la mobilité

PLAFOND D'AIDE

80 000 €

Quelques exemples



MOOV'LIB : MOBILITÉ AU SERVICE DE L'INCLUSION SOCIALE

Dispositif d'autopartage de véhicules sans permis pour répondre aux problèmes de mobilité en milieu rural

Porteur : La Roche (association)

Subvention : 4 965 €

Objet : prestations de formations ; matériels et équipements ; prestations

Région : Auvergne-Rhône-Alpes



ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ EN ZONE RURALE

Porteur : Auto-école Sociale Nomade (association)

Subvention : 86 747 €

Objet : véhicules ; aménagement intérieur ; matériels et équipements ; prestations

Région : Guadeloupe



UN GARAGE AUTOMOBILE SOLIDAIRE EN LOT-ET-GARONNE (LOCATION ET RÉPARATION)

Porteur : APREVA (association)

Subvention : 39 667 €

Objet : travaux d'aménagement ; matériel ; équipement

Région : Nouvelle-Aquitaine

Fiche-action 4

Dynamisation des centralités, culture, tourisme et services de proximité

Maillage territorial équilibré et services adaptés : pour des centralités dynamiques, rayonnantes et attractives

Le territoire de Seine-en-Bray présente des centre-bourgs structurants où sont concentrés emplois, services, équipements et permettent d'éviter l'isolement territorial et social.

Quels types de projets sont concernés ?

- Attractivités touristiques et culturelles : évènementiels, espaces muséographiques
- Espaces de coworking, de tiers-lieux, espaces multi-usages, lieux partagés
- Installations de commerces innovants et multiservices, itinérants...
- Services de proximité itinérants
- Economie Sociale et Solidaire (ESS) : lieux de vie sociale intergénérationnels, résidences d'artistes

PLAFOND D'AIDE

80 000 €

Quelques exemples



COMMERCE MULTI-SERVICES EPICERIE-BAR

Porteur : La Madeleine (entreprise)

Subvention : 31 527 €

Objet : travaux d'aménagements ; matériel ; équipement

Région : Normandie



CRÉATION D'UNE MAISON DE LA FIGUE ET MISE EN VALEUR DU VERGER CONSERVATOIRE DU FIGUIER

Porteur : communauté d'agglomération d'Alès (collectivité publique)

Subvention : 64 000 €

Objet : travaux d'aménagements ; matériels et équipements ; prestations de communication

Région : Occitanie



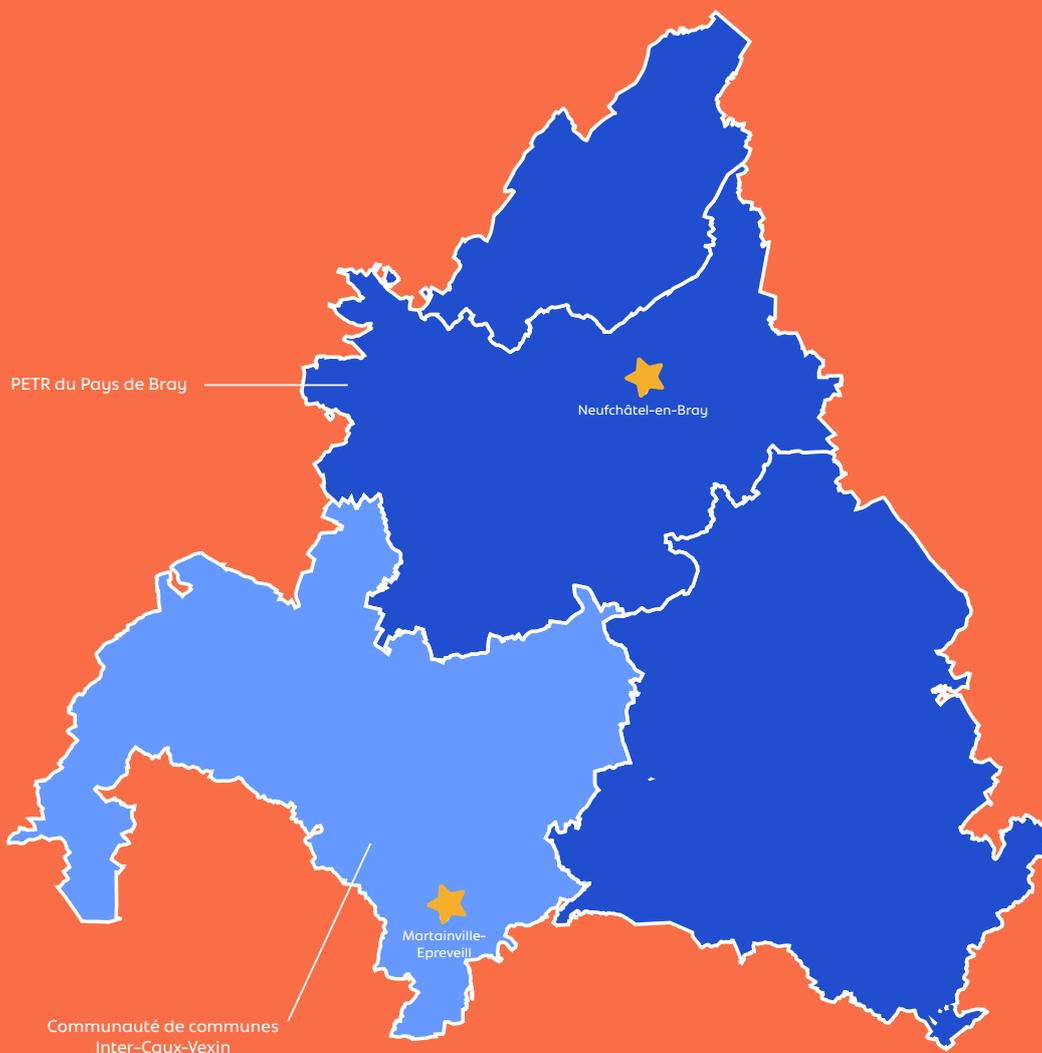
LE TIERS-LIEU « LA SUITE DANS LES IDÉES » (ESPACE DE COWORKING)

Porteur : SAS La suite dans les idées (entreprise)

Subvention : 19 000 €

Objet : matériel ; équipement ; prestations

Région : Normandie



Le GAL De Seine-en-Bray vous accompagne !

Vous avez un projet, contactez nous par mail ou par téléphone.



Nathanaël LE ROUX
n.leroux@paysdebray.org

02.32.97.56.14

www.paysdebray.org

PETR du Pays de Bray, Impasse de la boutonnière, 76270 Neufchâtel-en-Bray

